

Nous sommes très heureux que vous ayez choisi notre maison dont vous trouverez ci-après le contrat de location qui en donne une description complète. Nous vous accueillerons donc avec plaisir pour vos prochaines vacances. Les trois feuillets sont à imprimer et à nous retourner par voie postale à l'adresse qui suit après avoir rempli tous les champs en surbrillance et apposé votre signature manuscrite.

LES ARRIVEES SE FONT A PARTIR DE 17H00 ET LES DEPARTS AU PLUS TARD A 09H00
Si vous souhaitez arriver en dehors de ces horaires, merci de nous prévenir au plus vite.

Locataires

Nom Prénom

Adresse

Cplt adresse

CP VILLE

Composition de la famille

Adultes

Enfants de moins de 2 ans

Enfants de 2 ans à 14 ans

Capacité Maximale :

8 personnes, enfants compris

Superficie totale : 230 m²

Descriptifs :

3 Chambres avec lit en 140
1 Chambre avec 2 lits en 90

2 Salles d'eau (douche + lavabo)
1 Salle de bain (baignoire + vasque)
2 WC

Divers :

Cuisine équipée : Micro-ondes - Réfrigérateur - Four
Lave vaisselle - Plaques gaz (4 feux)

Linge de maison (draps + serviettes de toilette)
Les serviettes de bains pour l'extérieur et la piscine
ne sont pas fournies.

TV - Lecteur DVD - Accès Wifi gratuit et illimité

Parasol - Barbecue - Chaises longues, table et
chaises de jardin - Piscine privée (entretien à la
charge du propriétaire)

Activités :

Baignade 05km
Canoë 05km

Équitation 10km
Pêche 05km
Golf 05km
Tennis 05km

Commerces 02km
Supermarchés 05km
Centre ville 02km

Signature du propriétaire

Signature du locataire

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »



Montant de la location (par semaine, taxe de séjour comprise) :

€ / semaine

Versement initial : 30% soit €

Caution à verser à l'arrivée : 500 €

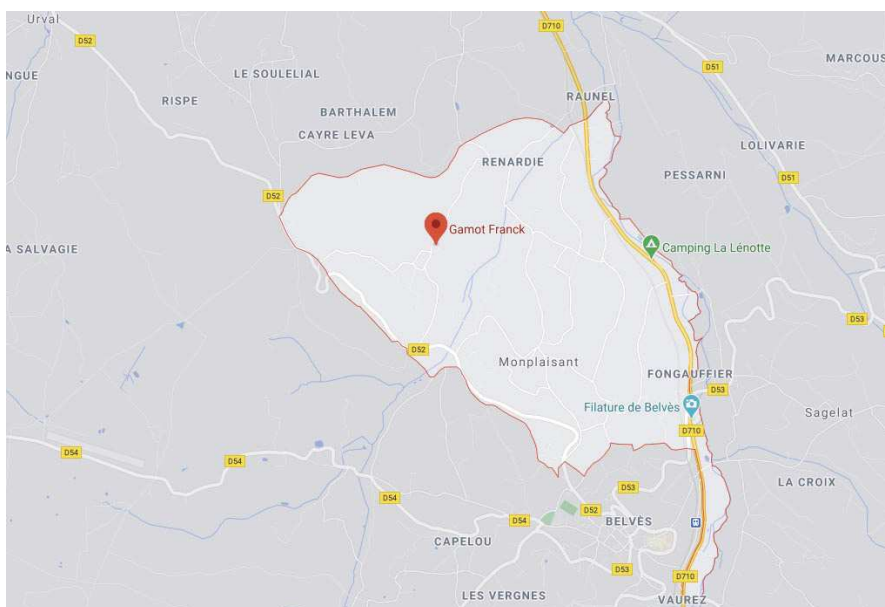
Dates d'arrivée et de départ :

Date d'arrivée

Date de départ

Au cas où le locataire partirait de bonne heure, sans que l'état des lieux complet ait pu être fait, la caution sera conservée pendant au maximum 8 jours par le propriétaire. Le ménage doit être fait avant votre départ des lieux loués. Si vous ne souhaitez pas le faire vous-même, un forfait de 100 € vous sera demandé. Les charges locatives sont incluses dans la location (électricité, gaz et eau).

Itinéraire d'accès



Cette location prendra effet si nous recevons à notre adresse :

- Deux exemplaires du présent contrat (incluant descriptif et conditions générales), datés, signés, dont un exemplaire sera retourné au propriétaire après avoir été signé par le locataire, accompagné de l'acompte de 30%.
- 4 semaines avant la date d'arrivée dans les lieux, le solde de la location, soit €.

Je soussigné

déclare accepter les termes du présent contrat et avoir pris connaissance de la fiche descriptive ci-jointe et des conditions générales figurant en annexe. Merci de parapher également les conditions générales.

Fait à

le

Signature du propriétaire

Signature du locataire

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES

Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Conclusion du contrat

La réservation devient définitive dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le solde du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé aux dates indiquées au recto. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement, à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou télégramme au propriétaire.

A/ Annulation avant l'arrivée dans les lieux :

L'acompte reste acquis au propriétaire si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le solde de la location.

B/ Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation par le propriétaire

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées, ainsi qu'une indemnité au moins égale à celle que le locataire aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Arrivée

Le locataire doit se présenter, aux jours et heures mentionnés, sur le présent contrat.

Règlement du solde

Le solde de la location doit être versé 4 semaines avant l'entrée dans les lieux.

Etat des lieux

Un inventaire est établi et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté à l'arrivée dans les lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Dans le cas où le locataire ne souhaiterait pas faire le ménage avant son départ, le montant prévu au présent contrat, soit **un forfait de 100€** sera demandé.

Dépôt de garantie ou caution

A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué dans le présent contrat est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût des remises en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le présent contrat), empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas 8 jours. Dans le cas où des dégradations seraient constatées, le dépôt de garantie sera amputé du montant des réparations.

Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Capacité des lieux

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 8 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du locataire.

Assurances

Le locataire doit vérifier son contrat "multirisque habitation" s'il bénéficie de l'assurance "villégiature". Dans le cas contraire, il devra demander à son assureur l'étendue de cette garantie. Si des dégâts éventuels dépassent le montant de la caution, le locataire s'engage à régler le surplus du préjudice au propriétaire dans les deux mois suivant la notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

Piscine

La piscine est privée et non surveillée. Son utilisation est sous la responsabilité pleine et entière du signataire des présentes conditions générales (le locataire). En aucun cas le propriétaire ne saurait être tenu responsable d'éventuels accidents survenus au locataire, à ses enfants, à sa famille ou à toute personne venue le rejoindre sur la location objet du présent contrat.

Litige

En cas de non-règlement amiables, seul le tribunal d'instance du lieu de situation de la location sera compétent en premier ressort.

Signature du propriétaire

Signature du locataire

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »

